



La L'bellule

Bulletin de l'ENTRAIDE - N° 3 : octobre 2005

Edito

Les banques et les exclus

Il est décidément difficile de se débarasser de ses étiquettes, pour preuve, bien qu'à l'entraide un premier édito sera si j'ose dire «social financier».

- plus de 2 millions de personnes sont interdits de chéquier.

- entre 5 et 6 millions sont privés de compte courant et disposent pour leurs transactions bancaires éventuellement d'un livret épargne.

Dès le 1er octobre toutes les agences bancaires doivent être en mesure de proposer à leurs clients privés des moyens de paiement, un kit de survie pour régler leur loyer, la cantine, alors qu'ils n'ont pas de chéquier et pour certains pas même de compte courant. Les banques sont souveraines pour ouvrir ou fermer un compte, en cas de refus elles doivent fournir une attestation au demandeur. Le refusé, même interdit bancaire, se rendra à la Banque de France qui lui désignera un établissement. Il aura accès à un service de base gratuit défini par la loi et comprenant une carte de paiement ou de retrait, un relevé mensuel, la consultation du compte à distance et deux chèques de banque par mois.

Ce service bancaire minimum est une étape, car l'annonce a été faite par le gouvernement, de la mise en place d'un service bancaire universel, beaucoup plus ambitieux. En effet qui dit service universel, dit un ensemble de prestations basiques à un prix modique et accessible à tous, sans discrimination.

Peut-être nous acheminons-nous vers la disparition de «l'exclu des banques» ?

François Barnole
vice-président Entraide

La phrase du jour :

Donner de soi n'exclut pas de se faire plaisir

«Brin de muguet», qu'est ce que c'est ?

L'élan de solidarité «Brin de Muguet» vise à maintenir, dans le respect de la volonté des familles, un contact avec les enfants d'ascètes disparus et à apporter un soutien psychologique

approprié. En outre, Brin de Muguet a le souci de s'assurer que l'ensemble des activités et prestations destinées aux enfants, aux adolescents et jeunes gens de notre mouvement leur était proposé. Notre priorité est de donner la possibilité aux enfants de partir en vacances.



L'entraide c'est aussi parfois le don d'un peu de soi...

Mais le don de plaquettes à quoi cela sert-il ? Dans la plupart des maladies traitées grâce à la transfusion sanguine, il est préférable d'apporter au malade uniquement le composant sanguin dont il a besoin : globules rouges, plaquettes ou plasma. Lorsque la maladie (leucémie, aplasie médullaire) ou les traitements lourds (chimiothérapie, radiothérapie) empêchent la fabrication de cellules sanguines par la moelle osseuse, le malade est dit en aplasie. La transfusion de plaquettes est alors indispensable pour éviter les risques d'hémorragie mettant en jeu la vie du malade. La courte durée de vie des plaquettes (5jours) rend indispensable la régularité des dons pour faire face aux besoins. Chaque jour, en France, 800 dons de plaquettes sont nécessaires. Pour être donneur il faut avoir entre 18 et 60 ans et être reconnu médica-

CE MATIN, JE M'OCCUPE DE MON DON DE PLAQUETTES ET CET APRES-MIDI, DE MES PLAQUETTES DE FREINS...



lement apte au don. Le don dure entre 2h00 et 2h30 (entretien médical, mise en place et prélèvement) Le prélèvement est réalisé à l'aide d'un séparateur de cellules qui extrait une partie des plaquettes du sang et restitue la majorité des autres composants. Pour plus de renseignements www.donusang.net N'oubliez pas que c'est un acte librement accompli et qui permet d'aider à lutter contre la maladie.

Séjours d'été

En 2004 : 142 semaines + 8 aides financières pour un total de 30 013 €
En 2005 : 163 semaines + 21 aides financières pour un total de 39 606 € (au 1er septembre 2005). Une amélioration qui mérite d'être soulignée. Chaque ASCEE consciente de l'importance de ces séjours a répondu présent à l'appel et à la sensibilisation

faite par le secteur Entraide, fier de ses résultats et qui encouragent à la poursuite de cet effort collectif. Autant de séjours offerts autant de familles de la DDE dans des situations précaires qui voient une petite part de soleil grâce à vous. De leur part et à lire les nombreux courriers de remerciement, vous méritez un grand bravo.

La route, notre métier

Pour l'ASCEE 76, le soutien au Téléthon a lieu le samedi, sur le thème de la route (la route, c'est vrai, c'est un peu notre métier !)... Sont organisés 3 parcours cyclistes de 100 à 120 km, répartis dans le département, en ciblant des sites touristiques - donner de soi n'exclut pas de se faire aussi plaisir..., y compris le plaisir des yeux ! L'accueil et le ravitaillement se font dans les subdivisions, ou salles des fêtes prêtées par les communes. La DDE met à disposition des

véhicules pour l'encadrement et la sécurité des cyclistes.

En fin de journée, les 3 parcours se rejoignent et rallient Rouen, où se tient la manifestation principale du TELETHON, pour la remise des dons. agents de la DDE sur le podium de l'AFM. L'ASCEE en organise le ramassage la semaine qui précède sous la surveillance de la comptable de sa présidente.



Téléthon... suite

A Paris, en administration centrale, encouragée par un «premier essai» réussi en 2002, l'ASCEE 75AC avait lancé un nouveau défi en 2003, en créant des actions de soutien sur 2 jours, le vendredi et le samedi.

Le vendredi, sur tous les sites parisiens une vente de 850 tickets de tombola a permis de collecter 1000 euros.

Pendant la pause méridienne, les musiciens et les chanteurs de la section musique ont donné un spectacle varié, tous registres confondus, qui a permis de continuer à récolter des dons.

Le samedi, une marche de 10km a rassemblé 160 marcheurs : départ de l'arche pour arriver bd Saint-Germain, au cabinet du ministre. A l'arrivée, un accueil chaleureux a été réservé aux participants par Patrick GANDIL, directeur du cabinet, Christian SERRADJI, directeur de la Dafag et Guy JANIN, vice-président de la FNASCEE, autour d'une collation bien méritée.

Ces 2 jours ont permis de récolter plus de 2 500 euros, c'est à dire presque 3 fois plus qu'en 2002. De quoi encourager et avoir envie de continuer, non ? Et c'est ce qui s'est passé !...

Les 3 et 4 décembre 2004, l'ASCEE 75AC relançait un défi pour «2 jours qui comptent pour des années». Une idée innovante de nos «artistes» de l'atelier de peinture. Ils avaient décidé de réaliser une «toile exclusive» dont le produit de la vente serait entièrement reversé au Téléthon. Un vrai succès : plus de 300 tickets vendus à 1 € ! L'heureuse gagnante tirée au sort peut avoir la fierté et l'honneur de décorer son intérieur avec un tableau magnifique, particulièrement chargé de sens et d'émotion !

Le samedi 4 décembre, 150 marcheurs ont parcouru 13 km entre le site de la rue Monge et l'Arche de la Défense.

Toute «fraîchement débarquée» de Millau où la balade des 3 viaducs «battait son plein» pour la même cause, Marianne HECQ est venue encourager les marcheurs. Ils avaient tous une «pêche d'enfer» !

Le résultat de cette mobilisation : presque 3 000 € récoltés en 2 jours ! Formidable défi, formidable élan de générosité du cœur et on recommence l'année prochaine.....

Cette année le Téléthon a lieu les 3 et 4 décembre ; il vous reste juste assez de temps pour organiser un action pour aider cette cause. Que ce soit une vente des toiles du club peinture, une photo de l'atelier papier noir et blanc, que ce soit une balade dans votre ville ou à la campagne, une simple remise de brochure informative à l'entrée de la DDE sur ce à quoi sert cette action ; chaque geste est une aide précieuse qu'il faut saluer. Il reste 2 mois avant de répondre présent et d'aider ceux qui toute l'année aimeraient tant vivre comme nous, avec nos petits bobos, notre petit salaire de fonctionnaire et notre collègue un peu dur à vivre. Faisons partager la chance que nous avons d'être en bonne santé et donnons un peu de notre temps pour aider ceux qui n'ont pas le choix de leur vie et qui doivent faire avec.

D'autres causes sont toutes aussi défendables et d'autres personnes aimeraient autant de déploiements d'énergie. On devrait pouvoir faire au moins deux actions par an dans chaque département. Que ce soit la collecte de sang et de plaquettes, les visites aux malades, l'information sur le cancer du sein, chacun peut, avec peu, faire beaucoup.

Prochain numéro :

- La sécurité routière, de l'entraide ?
- Affaires immobilières
- Voyages des retraités
- L'andropause

Calendrier

Réunions CPAS :

**29 et 30 nov. 2005
et début 2006**

Réunion CPAI :

22 et 23 nov. 2005

Réunion retraités :

oct. 2005

Les ASCEE des DOM-TOM se mobilisent aussi depuis plusieurs années pour le Téléthon : montage de stands, prêt de matériel de sonorisation, animations musicales avec la section musique, organisations de manifestations sportives.... Tout un programme et bonne humeur garantie ! Chacun peut aider d'autres organisateurs à mettre en place des actions, seul on n'est rien mais à deux on peut déjà faire un peu et si on est plus c'est la recherche qui avance et la maladie qui recule.



Réalisation CPAS